

LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES

JUSTIFICATIFS D'IDENTITE DU CLIENT ET/OU DES MANDATAIRES

- Pièce d'identité en cours de validité des personnes habilitées (privilégier le passeport ou la carte nationale d'identité, se présenter avec l'original de la pièce d'identité).
- Si étranger, passeport délivré par une autorité officielle du pays d'origine et la carte de séjour.
- La fiche individuelle de renseignements (A faire signer par chaque mandataire)

JUSTIFICATIF DE DOMICILE DU CLIENT ET/OU DES MANDATAIRES

- Justificatif de résidence de moins de 3 mois des personnes habilitées (facture EDT/OPT, certificat de résidence).

JUSTIFICATIFS D'ACTIVITE

- Copie du règlement intérieur à jour, certifié conforme si plus de 3 mois par le représentant légal (président).
- Copie du procès-verbal de l'assemblée générale portant nomination des membres du bureau.

NB : Imprimer et rajouter au dossier la délibération n°2004-42 APF relative aux conseils des ordres des médecins, chirurgiens- dentistes et sages-femmes (Cf. Portail OPT).

JUSTIFICATIF DES POUVOIRS

- PVAG (Procès-verbal de l'Assemblée générale) décidant l'ouverture du compte et désignant les personnes habilitées à : Cf. Annexe 1
 - Ouvrir le compte.
 - Faire fonctionner le compte : préciser, s'il y a lieu, le nombre de signatures conjointes et pour quelles opérations bancaires.
 - Clôturer le compte.

JUSTIFICATIF DU DEPOT MINIMUM (Ouverture du compte uniquement)

- Justificatif du dépôt minimum de 2500 FCFP (Par chèque uniquement)

AGENCE OPT

T.A.D	VISA
Nom de l'agent:.....	
.....	

CADRE RESERVE A LA GESTION ADMINISTRATIVE

VISA	Dossier conforme : <input type="checkbox"/> Oui
	<input type="checkbox"/> Non
	Documents manquants :.....



Annexe1

OUVERTURE D'UN COMPTE OU MODIFICATION

Il doit être précisé dans un PV de l'Assemblée Générale :

1) L'ouverture d'un compte :

- a. indiquer les personnes habilitées à ouvrir le compte
- b. indiquer le nombre de signatures obligatoires

2) La clôture d'un compte :

- a. indiquer les personnes habilitées à clôturer le compte
- b. indiquer le nombre de signatures obligatoires

3) Le fonctionnement du compte :

- a. indiquer le nombre de signatures obligatoires
- b. indiquer les personnes habilitées (nom, prénom, titre) et leurs pouvoirs

Nom, Prénom, Titre :

Retraits d'espèces au guichet

Délivrance moyens de paiement

Extrait / Historique de compte

Virements locaux

Virements étrangers

Autres à préciser